

**Document à remettre complété et signé à la Mairie de La Guerche-de-Bretagne
pour le 04 juillet 2017**



**FICHE D'INSCRIPTION ET DE RENSEIGNEMENTS SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE
(restaurant scolaire, garderie scolaire).
de La Guerche-de-Bretagne – Année scolaire 2017-2018**

Donnée par : _____ Le : _____ MàJ le 23/06/17

NOM de l'enfant : Né-e le / / Fille
Prénom de l'enfant : A Garçon
Adresse enfant :

Ecole fréquentée en 2017-2018

Ecole maternelle Sonia Delaunay	<input type="checkbox"/>	Enseignement monolingue	<input type="checkbox"/>
		Enseignement bilingue Français-Breton	<input type="checkbox"/>
Ecole élémentaire Brisou-Pellen	<input type="checkbox"/>		

Niveau / classe de l'enfant en 2017-2018 :

NOM-Prénom père : Autorité parentale Oui Non
 Adresse :
 Tél portable : Tél Fixe : Tel Travail :
 Courriel / e-mail :

NOM-Prénom mère : Autorité parentale Oui Non
 Adresse :
 Tél portable : Tél Fixe : Tel Travail :
 Courriel / e-mail :

Autre responsable légal : Nom-Prénom :
 Adresse :
 Tél portable : Tél Fixe : Tel Travail :
 Courriel / e-mail :

*Responsables légaux : il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour :
 La transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994).
 Les élections des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004).*

Personne-s à prévenir en cas de nécessité et autorisée-s à récupérer l'enfant Père Mère
 (merci de noter la personne à prévenir en priorité en notant 1 et 2 devant les cases Père et Mère)

Autres personnes autorisées à récupérer l'enfant :

1) NOM et Prénom :
 Lien avec l'enfant :
 Adresse postale :
 Tél portable : Tél Fixe : Tel Travail :

Pouvons-nous appeler cette personne en cas d'urgence ? Oui Non

2) NOM et Prénom :
 Lien avec l'enfant :
 Adresse postale :
 Tél portable : Tél Fixe : Tel Travail :

Pouvons-nous appeler cette personne en cas d'urgence ? Oui Non

3) NOM et Prénom :
 Lien avec l'enfant :
 Adresse postale :
 Tél portable : Tél Fixe : Tel Travail :

Pouvons-nous appeler cette personne en cas d'urgence ?

Oui Non

Sortie de l'établissement scolaire de votre enfant :

Votre enfant est-il autorisé à partir SEUL de L'ECOLE après la classe du matin ?

Oui
Non

Votre enfant est-il autorisé à partir SEUL de L'ECOLE après la classe de l'après-midi ?

Oui
Non

Votre enfant est-il autorisé à partir SEUL DURANT LA GARDERIE DU SOIR ?

Oui A quelle heure ?.....
Non

Transport scolaire :

Votre enfant prend-il un transport scolaire pour rentrer le soir ?

Oui Non

Selon votre commune de résidence (membre ou non de Vitré Communauté), renseignements et inscriptions

auprès de Vitré Communauté (www.vitrecommunaute.org / 02 99 74 70 26) ou du Conseil départemental D'Ille-et-Vilaine (www.ille-et-vilaine.fr /0811 02 35 35). Information, à partir du 1er septembre 2017, le Conseil Régional prendra en charge le transport hors du territoire « Vitré communauté ».

Autorisations :

J'accepte de communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves.

Oui Non

J'accepte que mon enfant soit photographié-é / filmé-e dans le cadre des activités scolaires.

Oui Non

J'autorise l'exploitation de ces images dans les outils d'information et de communication de l'école.

Oui Non

Je souhaite recevoir le compte-rendu du conseil d'école.

Oui Non

J'accepte que mon enfant soit photographié-é / filmé-e dans le cadre des activités périscolaires.

Oui Non

J'autorise l'exploitation de ces images dans les outils d'information et de communication de la Mairie.

Oui Non

Assurance :

Compagnie d'assurance :.....

Responsabilité Civile Oui Non

N°de Police d'assurance :.....

Individuelle accident Oui Non

Adresse de l'assurance scolaire :.....

Urgences et informations médicales :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par les soins de l'école ou de la Mairie.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Numéro de sécurité sociale du responsable légal :

Nom et adresse de la mutuelle :

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Nom et adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

Un Plan d'Accueil Individualisé a-t-il été mis en place ou va-t-il être mise en place pour votre enfant ?

Oui Non

Votre enfant présente-t-il des allergies et des contre-indications alimentaires ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ? (fournir une attestation du médecin ; la demande d'inscription au restaurant scolaire est alors soumise au Maire).....

Votre enfant présente-t-il des contre-indications à la pratique de certaines activités ?

Oui Non

J'autorise le personnel et les agents à faire soigner et faire pratiquer les interventions d'urgence par le médecin consulté.

Oui Non

IMPORTANT : Règlements et Tarifs des services (garderie, restaurant scolaire)

Mode de paiement choisi pour le service périscolaire :

- Prélèvement automatique (RIB à fournir si nouvelle inscription ou en cas de changement de coordonnées bancaires).
- Chèque ou espèces.

Adresse de facturation :

- Domicile de la famille (même adresse parents et enfant).
- Domicile du père
- Domicile de la mère
- Autre : à préciser

RESTAURANT SCOLAIRE (voir Annexe)

Oui Non

Si oui, indiquez la formule choisie :

- 4 jours (lundi+mardi+jeudi+vendredi)
+ mercredi en cas d'école toute la journée.
- 3 jours / 2 jours / 1 jour : préciser le jour :
 - Lundi
 - Mardi
 - Jeudi
 - Vendredi
 - (En cas d'école toute la journée) Mercredi
- Occasionnel : transmettre la réservation dès que possible comme indiqué dans le règlement.

GARDERIE (voir Annexe)

Oui Non

Si oui, indiquez les temps de présence prévus :

- Régulièrement le matin.
- Régulièrement le soir.
- Occasionnellement.

ATTESTATION DES PARENTS / RESPONSABLES LEGAUX

Nous soussignons / je soussigné-e

Père	
Mère	
Tuteur	

De l'enfant :

Attestons / atteste sur l'honneur l'exactitude des informations transmises ci-dessus.

Nous déclarons / Je déclare :

- Avoir pris connaissance des règlements relatifs à l'école, au restaurant scolaire, à la garderie, aux activités périscolaires, pour l'année scolaire 2017-2018.

- Signaler tout changement, traitement en cours, allergies éventuelles ou précision(s) sur une conduite particulière à tenir ou une contre-indication spécifique relative à mon enfant et ma situation administrative (situation familiale, coordonnées postales, téléphoniques, électroniques, bancaires...) auprès de l'école.

En cas de modification exceptionnelle, je m'engage à le signaler via le carnet de liaison de l'école.

Fait à

Le

Signature du-ou des représentant-s légal- légaux :

Observations complémentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

Les données renseignées sur cette fiche seront prises en compte par le Maire et le Directeur de l'école dans le logiciel de l'Education Nationale « Onde ». Le Maire est destinataire de ces données dans le cadre de ses compétences légales en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire. Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du Directeur de l'école, de l'IEEN de circonscription, du Directeur Académique des services de l'Education Nationale ou du Maire dans les conditions définies par les Articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 06 août 2004.